



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 113926

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la participation de la France à la conférence internationale des Nations unies sur le réchauffement climatique à Nairobi. Le réchauffement climatique est une réalité. Les experts s'accordent désormais tous pour le reconnaître et pour nous annoncer des conséquences catastrophiques. Une étude estime que le réchauffement climatique pourrait coûter à l'économie mondiale jusqu'à 5 500 milliards d'euros si les gouvernements ne prennent pas des mesures radicales au cours des dix prochaines années. Dans ce contexte, la réduction des émissions de gaz à effet de serre est une urgence et la France se doit d'adopter un comportement courageux et moteur afin que des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre puissent être atteints. Elle lui demande quel a été le positionnement de la France lors de cette conférence.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113926

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13122